

# GROUPE SCOLAIRE - ASSOMPTION FORGES

Lycée de l'horticulture, du paysage et du service

Etablissements Privés Catholiques sous contrat d'association avec l'Etat

2 rue de Salins - 77130 FORGES

[www.assomption-forges.com](http://www.assomption-forges.com)

Tél. : 01 64 70 54 64

Mèl : [contact@assomption-forges.com](mailto:contact@assomption-forges.com)



## BAC PRO 3 ANS TRAVAUX PAYSAGERS

Pour faire **Quoi** ?

Cette profession se caractérise par une grande diversité des activités. Elle comprend l'aménagement des espaces verts, la réalisation et l'entretien de jardins privés, des terrains de sports, les abords de route...



Outre des connaissances précises sur les exigences culturelles des plantes, ce métier demande une expérience liée à d'autres corps de métier tels que la maçonnerie, les voiries, réseaux, l'arrosage automatique, l'engazonnement, la réalisation de bassins et de piscines...

### Ouvrier qualifié

Ces emplois requièrent non seulement des aptitudes physiques, mais aussi le goût du travail en plein air, un certain sens de l'esthétisme et une bonne connaissance des végétaux ainsi que des matériaux. Grâce à l'expérience, le poste peut évoluer vers des responsabilités supplémentaires.

### Chef d'équipe ou Ouvrier hautement qualifié

Il est responsable de l'organisation du chantier (planning), et dirige le travail de l'équipe. Dans les entreprises, il peut être assisté de chefs de chantiers. L'emploi peut également évoluer vers d'autres responsabilités.

Pour **Quels** élèves ?

### Après une classe de troisième

Possibilité d'entrée en première après une classe de seconde générale, après une classe de CAP.

Comment se déroule l'enseignement ?

### Seconde Professionnelle :

Matières générales : 14 heures/semaine  
Enseignement professionnel : 16 heures/s.  
6 semaines de stage

### 1ère et terminale Bac Pro :

Matières générales : 14 heures/semaine  
Enseignement professionnel : 17 heures/s.  
16 semaines de stage + rapport de stage évalué en examen

Passage de l'examen BEPA au cours du cursus Baccalauréat Professionnel en 3 ans en contrôle continu en cours de formation entre la seconde et la première bac pro.

Et après ?

Possibilité de poursuite d'étude en classe de BTSA Travaux Paysagers et ensuite vers une licence professionnelle ou insertion directe dans la vie professionnelle avec possibilité de s'installer à moyen terme.